

Maires du Pays salonais : s'ils étaient présidents, quelle serait leur priorité ?

Pas toujours satisfaits des décisions prises au plus haut niveau de l'État, encore plus depuis la pandémie, les maires du Pays salonais se mettent en situation pour nous. S'ils étaient présidents, que feraient-ils ?

JULIE ARIAS



• Lançon-Provence

«Je proposerais une refonte de l'Éducation nationale avec des programmes adaptés. Je remettrais en place le service militaire : l'ordre, la discipline et le sens du devoir étant indispensables au bon fonctionnement du pays. Il est urgent que le gouvernement s'appuie sur la réalité du terrain, sur la vraie vie des citoyens et non sur des statistiques.»

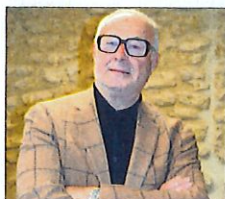
ANDRÉ BERTERO



• Aurons

«Je soutiendrais et j'accompagnerais les communes pour qu'elles puissent faire face à l'augmentation du coût de l'énergie. De façon moins urgente, je prendrais des mesures contre le cyber harcèlement. Car il est trop facile aujourd'hui d'insulter les gens derrière un ordinateur de façon anonyme et il est trop difficile de faire cesser cela.»

DANIEL GAGNON



• Cornillon-Confoux

«La première mesure que je prendrais, c'est de rétablir la dotation générale de fonctionnement ainsi que la dotation de solidarité rurale pour les communes. Cela a été supprimé par le gouvernement Macron et cela étrangle malheureusement nos collectivités, nous obligeant à augmenter les impôts locaux.»

HÉLÈNE GENTE-CEAGLIO



• Mallemort

«Cela n'est pas évident de répondre à cette question. Mais ma première mesure serait de remettre de la proximité avec tous les maires et de créer la confiance président/maire. Mettre de l'information et de la concertation en amont sur les sujets qui nous concernent directement.»

PHILIPPE GINOUX



• Sénas

«Nous sommes en période de crise, alors je pense que l'État doit commencer par montrer l'exemple en réduisant son train de vie et ses dépenses. Une mesure rapide que je mettrais en place en faveur du pouvoir d'achat : la valorisation du travail par une hausse des salaires et une baisse des charges et des cotisations pour les entreprises.»

PHILIPPE GRANGE



• Alleins

«Pour être franc, je n'ai pas de réponse à cette question. Je ne suis pas président et je ne me présente pas. Les actions municipales en ces temps de tensions internationales et encore sanitaires m'accaparent pleinement. Avec les prix de l'énergie multipliés par deux voire trois en un an, nous avons fort à faire pour boucler nos budgets.»

OLIVIER GUIROU



• La Fare-les-Oliviers

«Si j'étais président, en premier lieu j'augmenterais les salaires, ensuite je rétablirais l'impôt sur la fortune pour financer la réduction de l'impact du changement climatique. J'aimerais aussi soutenir le secteur agricole pour mettre en place une vraie production de proximité, il faudrait enfin agrandir les surfaces cultivables.»

NICOLAS ISNARD



• Salon-de-Provence

«Il faut prendre au plus vite toutes les mesures nécessaires pour permettre à notre pays de trouver une indépendance énergétique. Imaginer que demain, nous ne puissions nous éclairer ou nous chauffer parce qu'un pays tiers cesserait de nous alimenter en pétrole, gaz ou électricité est insupportable et dangereux. C'est l'urgence du moment.»

DIDIER KHELFA



• Saint-Chamas

«En tant que président je contraindrais EDF à ne plus rejeter d'eau douce dans l'étang et je mettrais en place un bouclier tarifaire sur le prix de l'énergie pour tous. Je reviendrais aussi sur un marché régulé et réglementé pour l'énergie (gaz et électricité) pour éviter toute spéculation et enfin je donnerais plus de pouvoirs et un véritable statut aux maires.»

PHILIPPE LÉANDRI



• Grans

«La première des mesures à prendre est de redonner du pouvoir d'achat aux Français. Pour cela je baisserais les charges salariales. Pour les mêmes raisons je baisserais également toutes les taxes sur les énergies comme le gaz et l'électricité. Je ferais de même pour les taxes sur l'essence. Cela devient urgent.»

PASCAL MONTÉCOT



• Pélissanne

«Si j'étais élu président, j'assouplirais les règles confiscatoires parisiennes de la loi SRU sur la densification urbaine imposée à nos villages, afin de préserver notre cadre de vie. Il est nécessaire de redonner de l'autonomie financière à nos communes afin qu'elles aient les moyens de satisfaire les besoins de leurs administrés.»

CHRISTIAN NERVI



• Lamanon

«Une des priorités serait de redonner du pouvoir d'achat en baissant les impôts, les charges salariales (part des salariés), indexer le Smic et les retraites sur l'inflation et baisser la TVA sur les produits de première nécessité ainsi que sur le carburant. Je voudrais aussi renforcer le personnel soignant hospitalier et réindustrialiser le pays.»

HENRI PONS



• Eyguières

«Je commencerais par renforcer toutes les fonctions régaliennes de l'État. Ensuite, je baisserais les charges salariales et patronales sur les salaires pour relancer l'emploi et la compétitivité de nos entreprises. Ma troisième mesure serait de défiscaliser les heures supplémentaires pour inciter les personnes à travailler et enfin je réindustrialiserais le pays.»

BERNARD RAMOND



• Lambesc

«Ma première mesure serait économique, elle comprendrait entre autres plusieurs volets budgétaires, notamment réduire le budget de l'État et ainsi réduire la dette. Je voudrais ensuite proposer une réforme urgente des retraites et une réforme du chômage afin de fournir aux entreprises le personnel nécessaire à leur développement.»

FRANCK SANTOS



• La Barben

«Je commencerais par faire un audit dans le domaine social pour répartir au mieux les aides. Puis j'en ferais un aussi sur le fonctionnement de l'État. Il faut absolument qu'il se reconnecte avec la vie quotidienne des Français, qu'il soit en corrélation avec ce que vivent nos concitoyens.»

YVES WIGT



• Charleval

«Ma première mesure serait d'arrêter cette recentralisation, d'arrêter d'enlever des services publics dans les communes alors que ces dernières sont le premier lien de proximité et de démocratie. Il faut laisser travailler les communes et les aider. Et puis mettre fin à cet Etat gendarme qui n'est là que pour sanctionner.»

Le vote par procuration

Absent les 10 et 24 avril prochain ? Il est toujours temps d'effectuer une demande de procuration. En effet, vous pouvez faire la procuration jusqu'au jour même du vote, mais, en pratique, mieux vaut s'y prendre le plus tôt possible, à cause des délais d'acheminement de la procuration.

Toujours est-il que depuis le 1^{er} janvier 2022, le vote par procuration a été assoupli et répond à de nouvelles règles. Un électeur peut désormais donner procuration à l'électeur de son choix même s'il n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois, la personne désignée pour voter à votre place (mandataire) devra toujours voter dans le bureau de vote où vous êtes inscrit. Comment faire la procuration ? En ligne, avec le téléservice MaProcuration. Après avoir rempli le formulaire en ligne, vous recevrez une référence d'enregistrement «Maprocuration». Vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une gendarmerie ou un consulat ou avec le formulaire (Cerfa n° 12668*03) disponible au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal ou au consulat. Vous devrez le remplir à la main sur place et présenter en personne votre pièce d'identité.

Attention pour établir la procuration, vous devez renseigner le numéro national d'électeur et la date de naissance de la personne à qui vous donnez procuration (mandataire).